

CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de la visite : 23/12/2021

Origine du contrôle : Vente immobilière

Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

Habitation

Adresse : 26 La Guillarmie
Code postal : 24260 Commune : CAMPAGNE
Référence cadastrale de l'habitation : A 323

Propriétaire

Civilité, Nom, Prénom : Monsieur et Madame MONTASTIER Christophe et Marylène
Adresse principale : Lieu-dit Puysartal
Code postal : 24260 Commune : Journiac France
Mail : marylene.montastier@orange.fr

Personne rencontrée

Civilité, Nom, Prénom : Mme MONTASTIER Marine, agence Ici Dordogne.

Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : Résidence secondaire
Date de réalisation de la filière ANC : Environ 1990
Nombre de chambre(s) : 3
Nombre de pièce(s) principale(s) : 5
Nombre Equivalent Habitant : 5 EH
Nombre de logement(s) : 1

Commentaires :

Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : 420 m²
Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? Oui Non
Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ? Oui Non
o Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non
o Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : Oui Non ?
o Est-il déclaré ?

Commentaires :

Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) : <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	Volume inférieur à 20 EH	
Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	Filière agréée <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté	
Dispositif(s) annexe(s)		
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)	<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) : <input type="checkbox"/>		
Commentaires généraux : L'assainissement collecte les eaux usées du bâtiment principal. Présence d'un point d'eau dans la dépendance à l'arrière du bâtiment et d'un sanitaire (wc et lavabo) dont les eaux usées ne semblent pas transiter vers l'assainissement de l'habitation principale.		

Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	Infiltration sur la parcelle
Origine des effluents Commentaires :	Eaux usées domestiques

Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

Le prétraitement : Fosse septique

Volume en m ³ : 1.75 m³	
Matériaux : Béton	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes	
Le prétraitement est-il accessible ?	Oui
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Oui
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	Non
Etat de corrosion :	Moyen
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : < 50 %	Non
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	Oui
Commentaires : Absence de ventilation secondaire. Celle-ci doit être mise en place. La vidange de la fosse septique doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse https://www.cc-valleedelhomme.fr/ , rubrique « Assainissement »).	

Le bac à graisses

Volume en L	200 L
Type d'eaux usées collectées ou à collecter	Eaux de salle de bain
Matériaux	Polyéthylène
Type	Cloison séparatrice et coude plongeur
Tampon du bac à graisse accessible ?	Oui
Hauteur des graisses :	Faible
Le volume est-il adapté à son utilisation ?	Oui
Le bac présente-t-il des signes d'altération ? Si oui, préciser :	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Le regard du bac à graisse est-il affleurant ?	Oui
Commentaires : Le coude plongeur du bac à graisse est détaché. Le remettre en place. Le bac dégraisseur doit être nettoyé 3 à 4 fois par an en moyenne.	

Le bac à graisses

Type d'eaux usées collectées ou à collecter	Eaux de cuisine
Commentaires : Absence de bac à graisse pour les eaux de cuisine. Mettre en place un bac à graisse correctement dimensionné.	

Le traitement

Type de traitement : Inconnu	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	Non
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	Non
Commentaires : Lors du contrôle, absence d'élément probant permettant de justifier la présence d'un dispositif de traitement et d'informer sur sa nature, son dimensionnement et sa localisation exacte. Absence constatée de rejet en surface de la parcelle.	

Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input checked="" type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut

AVIS DU SPANC

AVIS	Non conforme à réhabiliter
<p><u>Commentaires</u> : La filière de traitement est inconnue. Vu l'arrêté du 27 avril 2012 l'installation est incomplète, elle est donc à réhabiliter.</p> <p>De plus, les eaux de cuisine semblent dépourvues de système d'assainissement ainsi que les eaux usées provenant de la dépendance à l'arrière du bâtiment (défaut de sécurité sanitaire). <u>Ces dispositifs sont à créer dans les plus brefs délais. Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.</u></p> <p><u>Travaux et entretien à réaliser :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif d'assainissement pour les eaux qui en sont dépourvues. - Réhabiliter le système de traitement pour l'ensemble des eaux usées du bâtiment. - Ventilation secondaire de fosse septique à mettre en place. - Remettre en place le coude plongeur dans le bac à graisse. - Réaliser la vidange de la fosse lorsque les boues dépassent la moitié du volume utile. - Nettoyer le bac à graisse 3 à 4 fois par an en moyenne. <p><u>Conformément à la réglementation en cas de vente immobilière, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an à compter de l'acte de vente pour réaliser les travaux.</u></p>	
<p><u>Le Président, Philippe LAGARDE</u></p> <div style="text-align: right;">  </div>	

Schéma de principe de votre installation d'assainissement non collectif

Cette représentation a un but informatif, elle est basée sur les éléments constatés sur le terrain et les explications du propriétaire.
Ce schéma ne saurait engager la responsabilité du service.

Propriétaire : Monsieur et Madame MONTASTIER Christophe et Marylène		Date du contrôle : 23/12/2021
Commune Adresse de l'habitation contrôlée	CAMPAGNE 26 La Guillarmie	
Référence cadastrale	A 323	

